

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° DNCMP/.3.42/F/2024-2025 POUR
LA FOURNITURE DE MATERIAUX DE STOCK POUR
L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES DE L'I.N.S.S

Date de publication : 06 / 01 / 2025
Date d'ouverture des offres : 27 / 01 / 2025

1. Objet

« L'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S) » invite par le présent Avis d'Appel d'Offres les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés pour la fourniture de matériaux de stock d'entretien des immeubles de l'INSS.

2. Allotissement

Le marché est constitué de 3 lots à savoir :

- Lot n°1 : - MATERIEL DE LA PLOMBERIE
- Lot n°2 : - MATERIELS DE LA MACONNERIE ET MENUISERIE
- Lot n°3 : - MATERIELS ELECTRIQUES

3. Financement du marché

L'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S) » financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2024-2025.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est en trois lots et un soumissionnaire peut être attributaire d'un lot ou de plusieurs lots.

4. Délai d'exécution

La fourniture est à exécuter dans un délai maximum de 30 jours calendaires à partir de la date de réception de la notification définitive du marché.

5. Condition de participation

- a. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales, possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
- b. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 et 162 du Code des Marchés publics, édition 2018.

2

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

- a. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 269555 ou 22 269558, moyennant le paiement de trente mille Francs Burundais (30.000 FBU) sur le compte de transit des recettes non fiscales n° cc 10003 ouvert à la BRB et de trente mille Francs Burundais (30.000 FBU) sur le compte n° cc10261 ouvert à la BRB au nom de l'I.N.S.S. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S), Service Gestion des Immeubles au troisième étage bureaux 303 ou 309. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
- b. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

7. Présentation de l'offre

- a. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre, l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Cinq (5) exemplaires dont un original et 4 copies sont exigés.
- b. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire) de Quatre Cent Mille Francs Burundais (400.000 FBU) pour chaque lot conformément à l'article 169 du Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S), dans son secrétariat central, Tél : 22269508 ou 22269544, au plus tard le 27/11/2025 à 9 heures.

Les offres remises en retard ne sont pas acceptées.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Garantie de soumission

10. Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de micro finance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de QUATRE CENT MILLE FRANCS BU (400.000FBU), pour chaque lot conformément à l'article 169 du Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018 et chaque lot est indépendant.

11. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat Central de l'INSS (Bureau n° 13 au Rez de Chaussée) au plus tard le 27/11/2025 à 17 heures. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

12. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 27/11/2025 à 09 h 30' en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S) Immeuble siège, cinquième étage. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être signé par tous les membres de la commission chargée d'ouvrir les offres du présent marché et un représentant de la DNCMP sera présent à la séance d'ouverture.

13. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont :

- a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :
- La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
 - Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
 - L'attestation de non-redevabilité en original et en cours de validité délivrée par l'I.N.S.S du Burundi ;
 - L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en cours de validité délivrée par les Services de l'OBR ;
 - Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
 - L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce en cours de validité, datant de moins de 3 mois ;
 - Adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
 - Copie des statuts de la société (Personne Morale) ;
 - Le registre du Commerce (Copie) ;
 - l'acte d'engagement.
- b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :
- L'acte de soumission établie suivant le modèle en annexe ;
 - Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe ;
 - Le devis quantitatif et estimatif
 - Le délai d'exécution du marché ;

14. Critères d'évaluation

11.1 Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante.

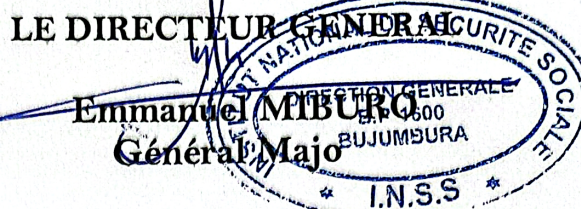
11.2 Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

15. Adresse

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :
Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269504 ou 22269544.

Bujumbura, le 02/11/2025

Q



Section I. Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

1. Instructions aux Candidats

A. Généralités

1 Objet de la soumission

- 1.1 L'Autorité Contractante, telle qu'elle est définie dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), ci-après dénommé "l'Acheteur", lance un Appel d'Offres en vue de l'obtention des Fournitures spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres à la Section IV – Spécifications Techniques et brièvement définies dans les DPAO. Il y est fait ci-après référence sous le terme "les Fournitures". Ce marché est en quatre (04) lots séparés.
- 1.2 Le soumissionnaire retenu ou attributaire, doit livrer les fournitures dans le délai indiqué dans les DPAO, à compter de la date de notification définitive du Marché.
- 1.3 Dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, les termes "soumission" et "offre" et leurs dérivés sont synonymes, et le terme "jour" désigne un jour calendaire.

2 Origine des fonds

Les paiements prévus au titre du marché pour lequel le présent Appel d'Offres est lancé, sont imputables au Budget 2024-2025 de l'INSS et tel que précisé dans les DPAO.

3 Soumissionnaires admis à concourir

- 3.1 L'Appel d'Offres publié par l'Acheteur, dont le nom est indiqué dans les DPAO s'adresse à toutes les fournisseurs et/ou prestataires de services telles que précisés dans les DPAO et remplissant toutes les conditions d'admissibilité aux marchés publics et conformément à l'Article 151 de la loi n° 1/04 du 29 Janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi et sous réserve des dispositions suivantes :
 - (a) Les soumissionnaires (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doivent pas être associés ou avoir été associés dans le passé, à une entreprise (ou aux affiliés d'une entreprise) qui a fourni des services de conseil pour la préparation des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres.
 - (b) Le soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une décision d'exclusion pour corruption ou de manœuvres frauduleuses prise en vertu des dispositions de la Clause 5 des IS.

②